PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine qui a eu lieu à 19 h le lundi 14 décembre 2020 au 405, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

À laquelle sont présents :

Madame Ginette Gauvin, conseillère Monsieur René Poirier, conseiller Monsieur Bernard Cayer, conseiller Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller Monsieur René-Carl Martin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier.

Est également présent :

Monsieur Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4. ADMINISTRATION
 - 4.1 Prévisions budgétaires 2021
 - 4.2 Programme triennal des immobilisations Exercices financiers 2021-2022-2023
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6. <u>Levée de la séance</u>

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine à 19 h.

En raison de la déclaration d'état d'urgence sanitaire émise en vertu du décret 1308-2020 du 9 décembre 2020 et de l'arrêté numéro 2020-079 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 octobre 2020, le Conseil tient la séance à huis clos.

2020-12-251

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question pour les élus.

4. ADMINISTRATION

2020-12-252

4.1. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

CONSIDÉRANT le dépôt et la présentation par le Conseil des prévisions budgétaires pour l'année 2021;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Guy Chassé

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER telles que présentées, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021, prévoyant des revenus de 4 201 854 \$, des dépenses de fonctionnement de 4 005 896 \$, du remboursement en capital de 38 800 \$ et des affectations pour un montant de 882 015 \$ tel que présenté;

QU'UN document explicatif sur le budget 2021 sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité.

REVENUS 2021

Taxes sur la valeur foncière	2 406 422 \$
Services municipaux	1 006 459 \$
Paiement tenant lieu de taxes	19 729 \$
Services rendus	255 254 \$
Imposition de droits	222 980 \$
Amendes, pénalités et intérêts	60 950 \$
Transferts et autres revenus	230 060 \$

TOTAL DES REVENUS

4 201 854 \$

DÉPENSES

Administration générale	638 081 \$
Sécurité publique	812 759 \$
Transport routier	1 043 168 \$
Hygiène du milieu	1 013 816 \$
Urbanisme	138 325 \$
Loisirs et culture	343 951 \$
Frais de financement	15 796 \$

TOTAL DES DÉPENSES

4 005 896 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédant/déficit budgétaire	195 958 \$
Réserve — Éventualité	
Surplus accumulé non affecté	724 857 \$
Immobilisations service incendie	
Investissements en immobilisations	(882 015 \$)
Remboursement capital	(38 800 \$)

2020-12-253

4.2. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS — EXERCICES FINANCIERS 2021-2022-2023

CONSIDÉRANT l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le Conseil doit adopter le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers des trois (3) prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a préparé un programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2021, 2022 et 2023.

	2021	2022	2023
ADMINISTRATION	12 000 \$		
SECURITE PUBLIQUE	8 515 \$	536 250 \$	6 240 \$
TRANSPORT	81 500 \$		
HYGIENE DU MILIEU	780 000 \$	560 000 \$	120 000 \$
AMENAGEMENT, URBANISME		1 500 000 \$	415 000 \$
LOISIRS & CULTURE			
	882 015 \$	2 596 250 \$	541 240 \$

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Ginette Gauvin

APPUYÉE DE : Monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité:

D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers de 2021, 2022 et 2023.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question pour les élus.

2020-12-254

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

DE LEVER la séance du Conseil municipal à 19 h 10.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : Monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité :

ORIGINAL SIGNÉ

M. Gilles Carpentier, maire

M. Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier